

Qu'est-ce que le complément de la préposition ?

La préposition ne peut être employée seule, elle est suivie d'un mot ou groupe de mots placé juste après elle : **le complément de la préposition** appelé aussi « régime de la préposition ».

Exemple :

- **Le bac à ordures.**

Dans cette phrase, le mot « ordures » est le complément de la préposition « à » car il se place juste après celle-ci.

Qu'est-ce qui peut être complément de la préposition ?

Le **complément de la préposition** peut être : un nom, un pronom, un verbe à l'infinitif, un adverbe ou une proposition.

Exemples :

- **L'école de Jacques.**

« Jacques » est le complément de la préposition « de » ; c'est un nom.

- **Nous partons sans elle.**

Le complément de la préposition « sans » est le pronom « elle ».

- **Un fer à lisser.**

« Lisser » est le complément de la préposition « à » ; c'est un verbe à l'infinitif.

- **Préparons-nous pour demain.**

« Demain » est un adverbe. C'est le complément de la préposition « pour ».

- **Ils ont appelé le jardinier pour tailler les arbustes.**

La préposition « pour » a comme complément la proposition « tailler les arbustes ».